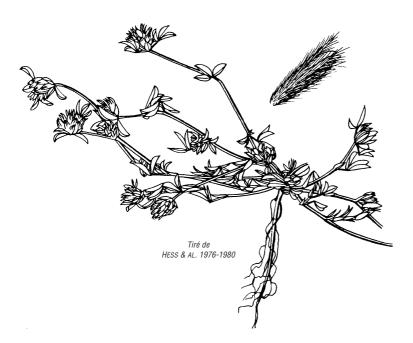
VU *Trifolium saxatile* ALL. – Trèfle des rochers – *Fabaceae*



Description

Plante de 8-15 cm de haut, en tapis lâches pouvant atteindre 50 cm de diamètre. Tige couchée ou ascendante, ramifiée surtout à la base. Feuilles à 3 folioles de moins de 10 mm, étroites, cunéiformes, en général émarginées, pubescentes sur les deux faces. 1-2 capitules sessiles à l'extrémité des rameaux, de 7-10 mm de diamètre, globuleux, multiflores, encadrés de bractées assez grandes. Tube du calice à 10 nervures, tomenteux. Pétales rosâtres de 3-4 mm, ne dépassant pas les sépales. Floraison 7-8. Chromosomes 2n = 14. Espèce semblable: *Trifolium arvense* L. (pied de lièvre), annuel, 5-40 cm de haut, dressé, capitules pédonculés sans collerette de feuilles, floraison 6-8.

Ecologie et sociologie

Ce trèfle préfère les situations chaudes. Il croît dans des sols secs, sablonneux-graveleux, en général superficiels, sur alluvions, pierriers ou moraines principalement siliceux. Il occupe aussi des pistes graveleuses-sablonneuses pas trop fréquentées. Il évite par contre les pelouses fermées, les pierriers grossiers ou instables et les formations végétales trop hautes. On le trouve parfois dans la litière d'aiguilles de jeunes mélézeins sur moraine, comme reliquat de la succession. Son habitat comporte en général 10-30% de surface libre au sol.

(Montagnarde-)subalpine à alpine, l'espèce va de 1400 à 2700 m d'altitude en Suisse (sans confirmation: de 800 à 3100 m).

Trifolium saxatile occupe surtout des variantes sablonno-graveleuses de l'*Epilobietum fleischeri* BR.-BL. 23. Il intervient en outre dans différents stades de succession sur moraine, dans des gazons pionniers et plus rarement dans le *Caricion bicoloris-atrofuscae* NORDH. 37.

Milieu naturel: 3.2.1.1 (3.2.2.1)
Valeurs indicatrices: F1R3N2H2D3L4T2K4.

Particularités de l'espèce

Chez ce théro-hémicryptophyte (annuel à bisannuel), les gousses contenues dans le calice accrescent sont vraisemblablement disséminées par le vent. Il s'agit nettement d'une relicte dont l'aire autrefois vaste a été morcelée par les glaciations. Il est très peu compétitif et n'occupe que très partiellement la place disponible dans ses stations. Les glaciers reculent depuis un siècle: la dynamique de la végétation progresse sur les moraines frontales et latérales ainsi libérées et étouffe ce trèfle dans ses anciens habitats. Le retrait accéléré des glaciers qu'on

peut prévoir libérera désormais des stations moins favorables: trop raides, trop rocheuses ou squelettiques, trop élevées en altitude. Pendant ce temps la dynamique sera elle aussi accélérée. Ainsi le trèfle des rochers perdra plus d'anciens biotopes qu'il n'en gagnera de nouveaux, même sans influence humaine directe. Il sera donc probablement victime du réchauffement climatique qui s'amorce.

Distribution générale et menaces

Ce trèfle est un endémique des Alpes centrales. A part le Valais (CH), il occupe les Alpes occidentales françaises, quelques vallées latérales du Val d'Aoste et des secteurs isolés dans le Tyrol du sud (I) et du nord (A).

Stations les plus proches: Haute-Savoie (Arveyron dans le haut val d'Arve), une population en Isère, plusieurs dans les Parcs nationaux des Ecrins et de la Vanoise (F), Alpes graies (Alpi di Coge, Valle di Locana), versant sud des Alpes pennines (Grand Saint Bernard, Valtournenche, Val de Gressoney, adret du Mont Rose) et Tyrol du sud (Pfossental) (I), Ötztal, Alpes de la Stubai (A).

Menaces: L'espèce est classée rare à l'échelle mondiale (UICN 1998). On ne sait pas si elle subit un recul aussi drastique dans les pays voisins qu'en Suisse.

Statut de protection

CH: Liste rouge; (F); CB, EU/HFF.

Distribution et menaces en Suisse

L'aire valaisanne compte trois secteurs: vallées des Dranses (Chanrion, Vélan, Valsorey, Menouve), vallées de Zermatt et de Saas (Zermatt, Täsch, Randa, St. Nicolas, Saas) et versant sud du Simplon entre Algaby et Gondo. Actuellement on ne connaît plus que les populations suivantes: environ vingt-cinq stations à Zermatt (Blauherd, Grünsee, S du Gagenhaupt, moraines et fronts des Findelen-, Gorner- und Zmuttgletscher, Arbengandegga et W de Zmutt), Täschalp sur Täsch, Wildibach au S de Randa, bord de chemin sous le Bordiergletscher sur St. Nicolas et Triftalp sur Saas Grund. Les anciennes localités des vallées des Dranses et au-dessus de Jungen près de St. Niklaus restent à confirmer. Les populations d'Algaby (S du Simplon) n'ont pas été retrouvées: elles ont probablement succombé aux inondations de 1994. Menaces: La révision de 1996 réservait une surprise: aucune population ne fut retrouvée dans le haut Saastal alors que l'espèce y était abondante sur moraine jusqu'au milieu du siècle au moins. C'est probablement la dynamique naturelle qui l'a étouffée; quelques nivellements pour des installations touristiques et des barrages ont aussi contribué à sa disparition. Globalement il faut classer l'espèce comme menacée, mais en dehors de la région de Zermatt elle est même menacée d'extinction.

Evolution des populations: recul léger ou drastique suivant les régions.

Responsabilité

La Suisse a une forte responsabilité à l'échelle internationale.

Christoph Käsermann

Menaces Mesures

- installations touristiques (pistes de ski, téléphériques), modifications du terrain
- construction (routes, lacs d'accumulation, conduites d'eau, consolidation de rives, extraction de gravier, ouvrages militaires)
- réchauffement climatique
- cueillette
- aire restreinte, isolement des populations

- priorité au respect de l'espèce dans la planification de travaux éventuels
- · comme ci-dessus
- maintien de toutes les moraines frontales encore existantes; aucune atteinte aux moraines latérales qui hébergeaient ou accueillent encore l'espèce; renforcement des mesures internationales pour réduire les gaz à effet de serre
- réserves de flore, panneaux d'interdiction
- protection de toutes les stations (plan de zones); contrôles tous les 5-10 ans; carrés permanents; cartographie détaillée des principales stations de Zermatt et de toutes celles des autres secteurs; multiplication ex situ de matériel de chaque secteur et si possible réintroductions; espèce proposée à la protection intégrale (OPN en révision); garantir le suivi de l'éfficacité des mesures

Bibliographie

ANCHISI, E. (1995): *Plantes rares du Valais*. 192 pp. Edition Pillet, Martigny.

BECHERER, A. (1956a): Florae vallesiacae supplementum – Supplement zu Henri Jaccards «Catalogue de la Flore valaisanne». *Denkschr. Schweiz. Naturf. Ges.* 81: 1-556.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

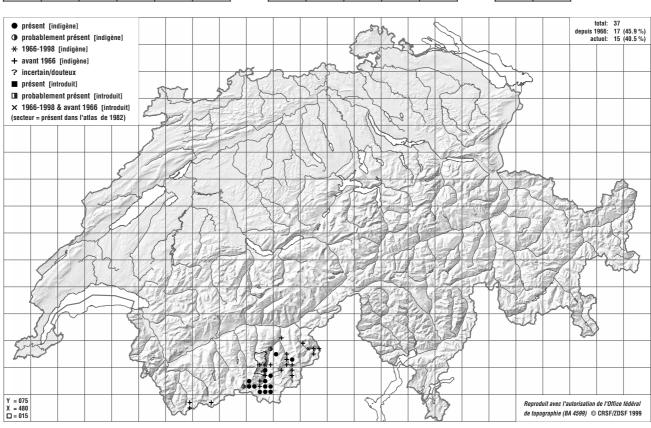
JACCARD, H. (1895): Catalogue de la Flore Valaisanne. 472 pp. Georg & Cie., Genève.

VU *Trifolium saxatile* ALL. – Trèfle des rochers – *Fabaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
			VU		

F	D	FL	Α	I
R	_		3/VU	LR

Monde	UH
R	VII/V



© OFEFP/CPS/CRSF/PRONATURA 1999